

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 janvier 2024

Lancement des travaux préparatoires du « Passeport pour le retour »

Mercredi 24 janvier, pour la première fois sous ce format, LADOM réunit à son siège, pour une journée de travail, les représentants des associations ultramarines des 5 DROM œuvrant en faveur « du retour au pays ».



Parmi les évolutions actées dans le cadre du CIOM, figure la mise en place d'un nouveau dispositif destiné à accompagner le retour, dans le cadre d'un projet professionnel, des Français d'outre-mer qui le souhaitent. Ce dispositif devrait concerner plus spécifiquement les personnes ayant déjà bénéficié d'une mobilité avec LADOM dans le cadre d'une formation professionnelle ou d'études. Il doit donc permettre de favoriser le retour de ces compétences et de ces talents en outre-mer, ceci principalement pour contribuer au développement des territoires concernés.

Cette réunion de travail préparatoire doit permettre de réfléchir au cadre de la mise en œuvre de cette mesure nouvelle dont la date de mise en place effective n'est pas encore connue. L'occasion de réfléchir au rôle et à l'articulation entre chaque partie prenante.

Saïd Ahamada, Directeur général de LADOM souhaite, par cette réunion, lancer la méthode qui présidera à la déclinaison de toutes les mesures du CIOM à savoir, associer autant que possible les Ultramarins aux modalités d'application des dispositifs qui les concernent.

Les cinq associations concernées par ce premier échange collectif sont : Association Alé Vini pour la Guadeloupe, association Alé Viré pour la Martinique, Guyan' envol et Habitat CACL pour la Guyane, Retour Peï pour La Réunion et Réseau Lahiki pour Mayotte.

Contact presse : Laura Bourgninaud, Directrice de la communication – laura.bourgninaud@ladom.fr